



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

enseignants

Question écrite n° 96998

Texte de la question

M. Christian Estrosi interroge M. le ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative afin de connaître le nombre de professeurs remplaçants affectés en vue de suppléer leurs collègues absents en 2010.

Texte de la réponse

La question du remplacement des enseignants absents constitue une préoccupation majeure du ministre de l'éducation nationale puisqu'elle touche, en effet, à la permanence et à la qualité du service public. Il faut noter tout d'abord, que le taux d'absence des enseignants n'est pas supérieur au taux d'absence constaté dans le reste de la population active. Chaque année, des moyens très significatifs sont consacrés au remplacement des enseignants. Ainsi, dans le premier degré, le potentiel de remplacement composé d'enseignants affectés sur postes de zone d'intervention localisée ou de brigade départementale de remplacement s'élève à 27 402 équivalent temps plein. Le taux d'efficacité du remplacement est de 91 %. Dans le second degré, le contingent des remplaçants constitué de titulaires de zones de remplacement mais aussi de contractuels représentait, en juin 2010, un effectif de 15 254 équivalent temps plein affectés au remplacement et à la suppléance ; ce potentiel a permis de couvrir plus de 96 % des absences au cours de l'année scolaire 2009/2010. Les moyens de remplacement sont, depuis la rentrée scolaire 2010, abondés par les étudiants en master 2 dans le cadre de leur stage en responsabilité. Le recours à ces étudiants s'inscrit dans le cadre de la mise en place des nouvelles conditions du recrutement des enseignants qui ont pour objectif d'élever le niveau de qualification des enseignants et de les préparer progressivement au métier avant les concours de recrutement. Les élèves bénéficieront ainsi d'un vivier supplémentaire de personnels remplaçants.

Données clés

Auteur : [M. Christian Estrosi](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (5^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 96998

Rubrique : Enseignement : personnel

Ministère interrogé : Éducation nationale, jeunesse et vie associative

Ministère attributaire : Éducation nationale, jeunesse et vie associative

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 28 décembre 2010, page 13884

Réponse publiée le : 25 octobre 2011, page 11354